

CASE News

Hiver 2022/ #4

Éditorial

Bienvenue sur la lettre d'information du projet CASE II - un projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la CEAC.

Pendant ce dernier trimestre 2022, le projet a continué à mettre en œuvre son programme de travail ambitieux. Nous continuons à agrandir l'équipe de projet, à nous engager avec de nouveaux États partenaires et avec les partenaires de l'industrie, et enfin à coordonner des activités en Asie.

Depuis septembre, treize activités ont été réalisées, dont deux ateliers régionaux, deux webinaires, et neuf activités bilatérales sur site. Cela porte le compte d'activités à soixante-deux depuis le démarrage du projet, avec la planification d'un programme étendu d'activités en 2023.

Notre équipe est fière d'avoir trois nouveaux États partenaires, qui ont participé pour la première fois cet automne aux activités du Projet CASE II : le Sierra Leone, la Guinée Bissau et le Cameroun. Les premières activités dans ces trois États ont été mises en œuvre par des experts en sûreté mis à disposition des États membres de la CEAC, montrant le soutien inestimable que reçoit le projet de la part des États membres de la CEAC et dans l'objectif de renforcer les capacités de nos états partenaires dans la lutte contre les menaces du terrorisme.

Outre la réalisation de notre programme d'activités chargé, l'équipe a tenu des réunions de coordination avec plusieurs partenaires. Parmi ces réunions, j'ai ensemble avec la cheffe de Projet, participé à Bruxelles le 19 septembre au Comité de pilotage du projet, co-présidé par la Commission européenne et moi-même, afin d'informer les parties prenantes au projet des progrès de sa mise en œuvre ainsi que des prochaines étapes pour l'année prochaine.

Comme mentionné précédemment, cette période a également vu un renforcement de l'équipe elle-même avec l'arrivée de trois nouveaux membres le 1er octobre aux postes de spécialiste de la sûreté aérienne, d'assistant administratif et financier et d'assistant administratif. Nous sommes très heureux de les avoir dans l'équipe et nous nous réjouissons de leur contribution à la réussite du Projet.

Dans l'ensemble, l'automne et le début de l'hiver ont été très chargés mais gratifiants, et l'équipe du projet attend avec impatience les défis et les opportunités de la nouvelle année.



Mark Rodmell

Directeur du Projet CASE II

Activités réalisées

Ateliers

Cet automne, le projet CASE II a organisé les deux premiers ateliers interrégionaux et régionaux en présentiel depuis son lancement. Jusqu'à présent, les restrictions de voyage découlant de la pandémie de Covid-19 avaient rendu impossible l'organisation d'événements de cette ampleur dans les pays partenaires, et les trois ateliers régionaux organisés en 2021 étaient tous en ligne. Maintenant que la plupart

de ces restrictions ont été levées, l'équipe du projet est ravie de collaborer avec les organisations régionales et les États partenaires pour organiser ces activités en personne et pour réunir des experts en sûreté de toutes les régions bénéficiant du Projet afin d'engager un dialogue constructif sur la sûreté aérienne, l'un des principaux objectifs du projet.

Innovation et cybersécurité, Marrakech, Maroc, 7-9 septembre



Photo de groupe - 7 septembre 2022

Cet atelier a été organisé conjointement par l'Organisation arabe de l'aviation civile (OAAC), la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), la CEAC-CASE II et TSA. Il a réuni 110 participants de 46 États partenaires pour discuter de divers sujets dans le domaine de l'innovation et de la cybersécurité en matière de sûreté aérienne.

Il s'agissait de la première collaboration entre l'OAAC, la CAFAC et la CEAC pour CASE II et des remerciements particuliers doivent être adressés aux représentants des trois organisations pour avoir fait de cette activité un succès et une base solide des futures collaborations.

Parmi les sujets discutés par les experts invités figuraient :

- ◊ Les avantages de la mise à jour régulière et de l'optimisation des technologies de sûreté pour contrer les menaces qui pèsent sur l'aviation ;
 - ◊ L'utilisation de la période d'activité réduite pendant la pandémie de Covid-19 pour introduire et intégrer de nouveaux systèmes de sûreté dans les aéroports ;
 - ◊ Comment atténuer les menaces pour la cybersécurité dans le contexte général de l'aviation civile ;
- Les menaces et les risques cyber dans les systèmes de navigation aérienne ; et
- La nécessité des formations des personnels et du partage des bonnes pratiques pour renforcer la préparation et la vigilance face aux cybermenaces.

Tests et certification des équipements de sûreté, Kigali, Rwanda, 23-24 novembre



Photo de groupe – 23 novembre 2022

Le quatrième atelier du projet CASE II en collaboration avec la CAFAC et le deuxième atelier régional de ce trimestre abordait le thème des tests et de la certification des équipements de sûreté, et fut accueilli par l'Autorité de l'aviation civile du Rwanda à Kigali.

Cent-un participants de 47 États membres de la CAFAC ont assisté à l'atelier et se sont entretenus avec 12 orateurs provenant des États membres de la CAFAC, de la CEAC, ainsi que de TSA des Etats Unis.

Le dialogue a été constructif et le Projet a reçu un retour positif de tous les participants.

Les principaux sujets de discussion furent :

- ◊ L'élaboration des spécifications techniques et de normes de performance pour les équipements de sûreté aéroportuaire ;
- ◊ Les bonnes pratiques en matière d'acquisition, d'entretien et d'inspection des équipements de sûreté ;
- ◊ Les bonnes pratiques pour les tests et l'acceptation sur site des équipements de sûreté de l'aviation ; et
- ◊ Les derniers développements en matière de technologies d'inspection/filtrage.

Activités bilatérales

Outre les ateliers régionaux, le Projet a également mis en œuvre onze activités bilatérales, en ligne et dans les pays, entreprises entre septembre et décembre, avec un total de 181 participants pour neuf États partenaires. Ci-dessous une répartition par thématique :

- ◊ *Bonnes pratiques en matière de tests dissimulés* : un webinaire et une activité sur site (tous deux au Bahreïn)
- ◊ *Bonnes pratiques pour les auditeurs nationaux*: deux activités sur site (Sierra Leone et Guinée-Bissau)

- ◊ *Bonnes pratiques dans l'évaluation des risques* : une activité sur site (Namibie)
- ◊ *Bonnes pratiques en matière d'inspection d'équipement de sûreté* : une activité à distance (Ouganda)
- ◊ Formation des évaluateurs de la sûreté côté ville : trois activités sur site (Bahreïn, le Botswana, le Ghana)
- ◊ Appui technique à la lutte contre les ManPADS et autres armes d'infanterie (*dit ManPADS*) : deux activités sur site (République Démocratique du Congo et Cameroun)

Parmi les onze activités organisées, nous avons choisi d'en sélectionner cinq, présentées dans la suite de cette lettre d'information. Chacune de ces activités est associée à des résultats

spécifiques, tant pour les pays Partenaires que pour la visibilité du projet, et les réactions reçues ont été encourageantes.

Bonnes pratiques pour les auditeurs nationaux, 1^e Niveau

19-23 septembre 2022 Freetown, Sierra Leone

Cette activité est la première à être organisée en Sierra Leone, et elle intervient au moment où les autorités responsables de la sûreté de l'aviation civile se préparent à la mise en place de nouvelles installations à l'aéroport international de Lungi.

Cela signifie qu'une activité axée sur la mise à jour des pratiques d'audit pour vérifier la conformité des mesures de sûreté était tout à fait opportune.

Preuve du succès de l'activité, l'Autorité de l'aviation civile de Sierra Leone a exprimé le désir de recevoir un soutien technique supplémentaire

dans le cadre du projet CASE II au cours des prochains mois et l'équipe de projet se coordonne avec les autorités sierra-léonaises à cet effet.



Expert et participants durant la formation

Formation sur l'étude de vulnérabilité de la sûreté côté ville

20-23 octobre 2022 Manama, Bahreïn

La formation sur l'étude de vulnérabilité de la sûreté côté ville vise à former les auditeurs nationaux à l'identification des vulnérabilités associées à la zone côté ville d'un aéroport.

L'aéroport international de Bahreïn à Manama a été mis en service en 2020. Les experts ont donc été mis au défi de discuter du sujet de la sûreté dans le contexte d'un aéroport conçu et construit selon toutes les technologies de pointe et les exigences en matière de sûreté, de sécurité et de qualité de service. Dans ce contexte, les réactions positives des participants sont d'autant plus satisfaisantes. Les représentants de toutes les organisations chargées d'assurer la sûreté côté ville sont unanimes pour dire qu'ils ont acquis des connaissances et des compétences qui leur

permettent d'optimiser l'exécution de leurs tâches.

L'équipe de projet souhaite remercier l'Autorité de l'aviation civile de Bahreïn pour son accueil et se réjouit de pouvoir travailler avec elle à nouveau prochainement.



ManPADS, 1^e Phase

24 octobre-4 novembre 2022
Yaoundé, Cameroun

Coordonnée entre l'équipe de projet CASE II et la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) française, et mise en œuvre par cette dernière, cette activité est la première à être faite au profit du Cameroun, deuxième « nouvel » État partenaire depuis septembre, c'est-à-dire un État qui s'engage dans le Projet CASE II pour la première fois.

Cette activité constitue la première des trois phases du programme de l'évaluation et de la réduction des vulnérabilités face aux menaces liées aux systèmes portatifs de défense aériens sol-air (MANPADS) et aux armes d'infanterie sol-sol ; les deux autres phases suivront au cours des deux prochaines années.

Cette activité est un autre exemple des relations efficaces et productives entre le Projet CASE II et les États membres de la CEAC.

Formation des évaluateurs de la sûreté côté ville

14-16 novembre 2022
Gaborone, Botswana

Grâce à l'autorité de l'aviation civile du Botswana, qui a nommé des représentants de toutes les agences et organisations concernées par la sûreté côté ville de l'aéroport international Sir Seretse Khama, les informations et le matériel fourni pendant l'activité ont été particulièrement apprécié par tous les participants.

Il convient de noter qu'il s'agissait de la troisième activité sur site délivrée au Botswana, et un groupe diversifié de participants a exprimé des opinions positives sur la qualité du soutien fourni jusqu'à présent au Botswana.

À cet égard, la direction de l'administration de l'aviation civile du Botswana a remercié tout particulièrement la CEAC et l'Union européenne pour le soutien technique fourni.

Bonnes Pratiques pour les auditeurs nationaux, 1^e niveau

12-16 décembre 2022
Bissau, Guinée Bissau

Il s'agit de la première activité fournie à la Guinée Bissau, marquant ainsi le troisième nouvel État partenaire pour cette période. Cette activité est particulièrement intéressante car elle est le fruit d'une nouvelle collaboration entre l'Autorité de l'aviation civile portugaise (ANAC) et le Projet CASE II.

La planification a commencé en novembre avec l'ANAC pour offrir des activités de renforcement des capacités au nom du Projet CASE II aux six

États lusophones d'Afrique qui ont exprimé leur intérêt à y participer.

Ces partenariats sont très bénéfiques, car ils permettent d'élargir considérablement le champ d'action du projet en proposant des activités aux pays non anglophones.

L'équipe CASE II tient à remercier l'ANAC pour sa collaboration et se réjouit de la mise en œuvre des prochaines activités en cours de planification.

Réunion du Comité de pilotage, 19 septembre

L'équipe CASE II a organisé la deuxième réunion du comité de pilotage depuis le lancement du projet, coprésidé par la CEAC et la Commission européenne.

Quatre organisations internationales (l'OAAC, la CAFAC, CASSOA et le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT), deux

États membres (l'Irlande et le Portugal), deux représentants de l'industrie (ACI et IATA) et quelques délégations de l'Union européenne ont participé à cette réunion.

Ce fut l'occasion de présenter les réalisations du projet au cours de l'année écoulée ainsi que les plans opérationnels et stratégiques pour l'année à venir.

Vers plus d'engagement en Asie

Jusqu'à présent, les restrictions de voyage liées au Covid-19 avaient bloqué les efforts visant à s'engager auprès des États partenaires d'Asie, mais l'équipe du projet a entamé la coordination avec trois États partenaires d'Asie centrale. Des demandes de soutien ont été reçues du Kirghizistan et du Tadjikistan et une réunion de coordination préliminaire a eu lieu le 29 novembre avec un représentant de l'administration de l'aviation civile du Kazakhstan.

Afin de renforcer la visibilité dans la troisième région cible du projet, le Directeur du projet et un État membre (Portugal) ont présenté le projet lors du 7^{ème} Forum Europe-Asie Pacifique sur la sûreté aérienne, organisé par la CEAC et le Ministère des Transports de Singapour, qui s'est tenu à Singapour les 29 et 30 novembre. Cela a donné le coup d'envoi officiel de l'engagement de

CASE II dans la région Asie-Pacifique. Cet événement sera suivi d'un atelier multilatéral, qui devrait se tenir à Singapour en 2023.



Nouveaux membres de l'équipe CASE II



Charlotte Lund a rejoint l'équipe CASE II le 1 octobre 2022 en tant que spécialiste de sûreté aérienne.

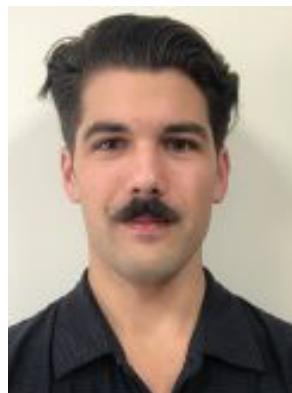
Diplômée en communications et marketing, elle a 16 années d'expérience en matière de règlementation et de formation en sûreté. Avant de rejoindre la CEAC, Charlotte a occupé un poste de spécialiste de la sûreté au sein de la police nationale danoise.

Elle souhaite contribuer à CASE II en appliquant sa considérable expérience à l'élaboration de matériel pour les activités CASE II et à la réalisation d'activités dans les États partenaires en qualité de formatrice.



Klejda Dervishaj a rejoint l'équipe CASE II le 1 octobre 2022 en tant qu'assistante financière et administrative après plusieurs expériences professionnelles en Albanie dans différents rôles au sein d'une institution financière et ensuite d'une entreprise multinationale offrant des services juridiques.

Klejda est impatiente d'apporter son expérience professionnelle et ses compétences au service du projet et de faciliter l'organisation des activités en cours et à venir dans les États partenaires.



Julian Lovekin a rejoint l'équipe en tant qu'assistant administratif le 1 octobre 2022. D'origine Canadienne et hongroise, Julian a fait ses études de premier cycle en histoire et en littérature anglaise à l'Université McGill de Montréal, et son diplôme de troisième cycle en histoire internationale à la London School of Economics.

Il est impatient de mettre ses compétences administratives, acquises au fil de postes successifs, au service du projet CASE II et à l'atteinte de ses objectifs.